

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 23.01.2022	Heure 19h16	Numéro 22.109	Département(s) DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Caroline Plachta

Titre : À quand une marque forte pour porter l'image et soutenir le développement de notre canton ?

Contenu :

Depuis quelque temps, les termes « rayonner » et « faire rayonner » sont constamment dans toutes les bouches, dans tous les discours, et traduisent bel et bien une nécessité pour notre canton qui se dépeuple. Si l'on en juge par les indicateurs démographiques inquiétants publiés ces dernières années, notre canton a urgemment besoin d'une impulsion pour soutenir son image et déployer ses atouts sous une bannière forte et unie. Pour communiquer de manière cohérente, un positionnement stratégique cantonal et la création d'une marque offrirait respectivement un socle et un fil rouge communs aux efforts de domiciliation sur l'ensemble du territoire cantonal, et plus généralement à la promotion de notre canton en Suisse et à l'étranger.

Plusieurs cantons se sont dotés de marques au service de la promotion et du renforcement de leur identité cantonale (par exemple, « Jura l'original » en 2012, « Vaud+, terre d'inspiration » en 2021). Or, la stratégie de domiciliation présentée début 2021 annonçait comme première mesure de son programme la « création et promotion d'une marque du vivre à Neuchâtel ».

Le calendrier concret de cette démarche importante et urgente n'étant pas connu, nous souhaitons interpeller notre gouvernement sur les éléments suivants :

- Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur l'avancement de ces travaux ?
- Ce projet de marque est-il bien envisagé sous l'angle résidentiel, mais aussi économique, culturel et touristique, ceci afin que l'ensemble des partenaires concernés par l'attractivité cantonale puisse se l'approprier ?
- Ce projet échappera-t-il aux écueils du discours « administratif » afin d'offrir à tous les acteurs intéressés un véritable outil de communication et de développement au service du territoire cantonal, sous toutes ses facettes ?
- Dans le souci de pouvoir s'appuyer sur un dispositif d'une qualité et d'une envergure suffisantes pour soutenir durablement notre démographie et notre économie, quels moyens et ressources sont-ils alloués à ce projet ?
- Finalement, quelles actions concrètes seront entreprises dans la durée et en collaboration avec les différents partenaires afin de créer un cercle vertueux – idéalement à effet multiplicateur – dans le sillage du lancement de cette marque ?

Développement (commentaire aux questions) :

Pour faire suite à la présentation des accords de positionnement stratégique (APS), qui ont donné des contours clairs à l'application des principes du marketing territorial aux différentes régions neuchâtelaises, le canton dans son ensemble doit à son tour lancer la même démarche, ceci en poursuivant plusieurs objectifs clés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières :

- construire une image unie, forte et cohérente ;
- créer une identité/marque différenciatrice ;
- valoriser les atouts résidentiels, économiques, culturels et touristiques du canton ;
- développer son attractivité territoriale ;
- unir les acteurs institutionnels et économiques, mais aussi tous les habitants de notre canton autour d'un symbole fédérateur ;
- incarner la fierté d'être Neuchâtelais.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Caroline Plachta

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Brigitte Leitenberg	Julien Noyer	Magali Bréchet
Jennifer Hirter	Mireille Tissot-Daguette	Martine Donzé